

LE CCAS DE SAINT-PRIX

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a remplacé les anciens bureaux d'aide sociale.

Il initie les actions générales de prévention et de développement social de la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il se charge de mettre en œuvre les actions sociales de la commune définies par son Conseil d'administration. Il possède son propre budget voté sous forme d'une subvention par la commune.

Composition du Conseil d'administration

Il est composé en nombre égal de membres élus par le Conseil municipal en son sein et de membres nommés par le maire dont il est président de droit.

Membres élus au nombre de 8
Membres nommés au nombre de 8

Président : Jean-Pierre Enjalbert

Vice-présidente : Sylvie Verstraete de l'Espinay

Responsable CCAS : Sylvie Thomas-Malbec
Secrétariat CCAS : Mirela Taletovic

ACTIONS EN DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES

- ▶ Allocation de soutien trimestrielle sous conditions de ressources
- ▶ Portage de repas à domicile : du lundi au vendredi (6,75 €)
- ▶ Lien avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de la vallée de Montmorency
- ▶ Distributions, à Noël, de chocolats pour les plus démunis et isolés
- ▶ Le plan canicule et grand froid
- ▶ Mise en place de la téléassistance
- ▶ Tacot service – transport gratuit le mardi après-midi sur rendez-vous



ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES ET DES JEUNES

- ▶ Allocation naissance à partir du 3^{ème} enfant sous conditions de ressources
- ▶ Aide à la restauration scolaire
- ▶ Aide aux centres de loisirs
- ▶ Aide aux vacances
- ▶ Aides à l'étude surveillée, garderie pré et post scolaire
- ▶ Mise en place d'une fiche signalétique pour la recherche d'emploi auprès des particuliers



ACTIONS SPÉCIFIQUES MENÉES PAR LE CCAS DE SAINT-PRIX

Aides sociales légales

- Instruction des dossiers d'aides sociales (Couverture Maladie Universelle Complémentaire, Aide aux Personnes Agées, Maison Départementale des Personnes Handicapées...)

Aides facultatives

- Secours exceptionnels sous conditions de ressources
- Aides aux restaurants scolaires, aux vacances, aux centres de loisirs, études surveillées, garderies pré et post scolaire
- Aides ponctuelles à l'énergie et à l'eau

Epicerie sociale

L'enregistrement des demandes de logement social (numéro unique)

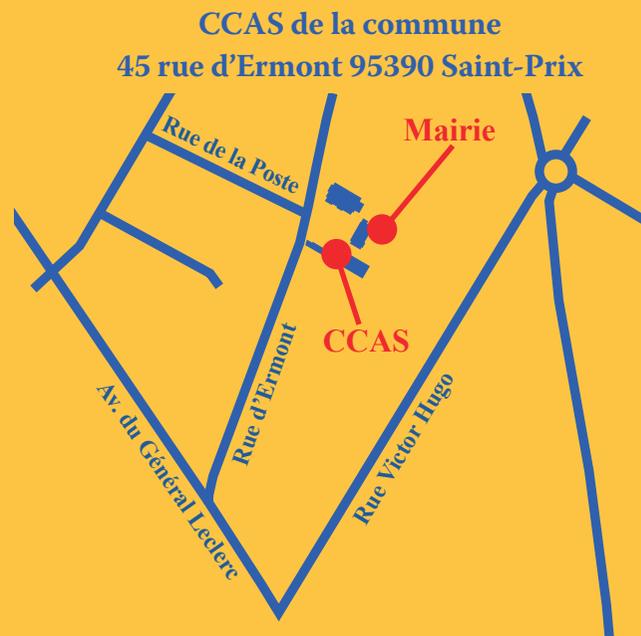
Revenu de Solidarité Active (RSA) - service instructeur pour personne célibataire

Carte de transport avec le Pass-navigo Améthyste

Le CCAS anime une action de prévention et d'aide sociale au sein de la commune. Il assure différentes actions directement orientées vers la population : aides pour les seniors, aides pour les familles et aides pour les jeunes.

- ▶ Une permanence juridique mensuelle sur rendez-vous
- ▶ Une permanence d'écrivain public mensuelle sur rendez-vous
- ▶ Une séance de cinéma gratuite en faveur des personnes âgées un mardi par mois « Le CCAS fait son cinéma »
- ▶ Fête de Noël pour les enfants du CCAS
- ▶ Collecte alimentaire nationale annuelle
- ▶ Plans canicule et grand froid
- ▶ Participation du CCAS au forum des associations

Les demandes de secours d'urgence sont examinées au cas par cas en commission en toute confidentialité.



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
SAINT-PRIX**

*Accueillir, informer,
accompagner et orienter
tel est le rôle du CCAS*

Lundi de 14h30 à 16h45
mardi et jeudi de 14h00 à 16h45
01 34 27 44 52 / 01 34 27 44 77
stthomas@saintprix.fr / taletovic@saintprix.fr
45 rue d'Erment 95390 Saint-Prix